## 6.—Circulation moyenne annuelle des billets entre les mains du public, 1926-39.

Nota.—Les moyennes des chiffres de la fin du mois ont été revisées depuis la publications de l'Annuaire de 1939.

Année.	Moyennes des chiffres de la fin du mois.			Moyennes des chiffres quotidiens du total.	
	Banques à charte.1	Dominion ou Banque du Canada. <sup>2</sup>	Total.	Mon- tant.3	Par tête.4
1926 1927 1928 1929 1930 1931 1932 1933 1933 1934 1935 1936 1937	\$ 153,931,898 156,254,231 160,209,051 161,483,696 144,178,819 128,881,241 120,918,577 120,624,661 125,119,382 118,512,334 112,914,641 104,211,037 93,978,355 88,820,636	\$ 26,314,706 27,793,570 28,803,240 30,003,370 28,812,059 28,572,011 28,483,686 29,066,051 30,547,720 47,288,651 66,934,958 94,876,384 109,748,030 129,261,655	\$ 180, 246, 604 184, 047, 731 189, 012, 391 191, 487, 566 172, 990, 878 157, 453, 252 149, 402, 263 149, 690, 712 155, 667, 102 165, 800, 985 179, 849, 593 199, 087, 421 203, 726, 385 218, 082, 291	\$ 195,000,000 198,000,000 204,000,000 205,000,000 185,000,000 157,000,000 157,000,000 163,000,000 169,000,000 182,000,000 205,000,000 205,000,000	\$ 20 · 63 20 · 55 20 · 74 20 · 44 18 · 12 16 · 09 15 · 04 14 · 70 15 · 64 16 · 50 17 · 99 18 · 29 19 · 09

¹ Circulation brute des billets des banques à charte moins les billets détenus par les autres banques.
² Emission totale, moins les billets détenus par les banques à charte et les billets déposés dans les réserves centrales d'or jusqu'en mars 1935.
³ Chiffres au million près fournis par la Banque du Canada.
⁴ Chiffres basés sur la population estimative telle qu'indiquée à la page 104.

## Section 4.—Réserves monétaires.

## Sous-section 1.—Réserves de la Banque du Canada.

Le tableau 3, à la p. 929 de l'Annuaire de 1936, mettait sous les yeux la composition des réserves d'or canadiennes détenues par le Gouvernement de 1905 à 1934. La Banque du Canada détient ces réserves d'or depuis mars 1935. Sous l'empire de la loi du fonds du change (c. 60, 1935), effective en juillet 1935, elles doivent être évaluées au prix courant du marché de l'or. Le graphique de la p. 909 fait voir l'effet de la revaluation à partir de la date mentionnée ci-haut. Les nouvelles données paraissent maintenant sous l'item "réserves" du côté de l'"actif", au tableau 1, p. 908.

## Sous-section 2.—Réserves en espèces des banques à charte au Canada.

Avant l'établissement de la Banque du Canada.—Jusqu'en mars 1935, les réserves en espèces ayant cours forcé étaient constituées en partie par les billets du Dominion (voir p. 916) et en partie par la monnaie et le billon d'or et la monnaie divisionnaire, comprenant ces formes d'espèces détenues par les banques ellesmêmes et comme dépôts dans les réserves centrales d'or. Autant que ces réserves étaient en or de fait ou des billets du Dominion garantis par de l'or, elles étaient sujettes aux influences expansives ou contractives des importations ou exportations d'or monétaire provenant de la balance des paiements internationaux du Canada, tant que le Canada était monométalliste-or.

Depuis l'établissement de la Banque du Canada.—Lors de l'établissement de la Banque du Canada, les banques à charte transférèrent leurs réserves d'or au Canada et leurs billets du Dominion à la nouvelle banque et reçurent en échange soit des notes de crédit de la Banque du Canada, soit ses propres billets. Il a été stipulé que dorénavant les banques à charte devaient transporter des réserves de cette sorte s'élevant à 5 p.c. au moins du passif des dépôts au Canada. Depuis ce temps, en conséquence, les réserves d'or garanties par la monnaie et le crédit des banques ont été commises à la garde de la banque centrale.